

Sud

50 boulevard de La Liberté 44100 Nantes

Tel : 02.51.80. 66. 80

Site internet : www.sudptt44.org

Section de la PIC de Nantes

Séquencement d'activité, rien ne va plus !

Depuis le passage en PIC (même si avant ce n'était pas génial), nous avons constaté une exaspération certaine du personnel sur cette question. En effet, il est clair que le séquencement d'activité est inadapté et que si rien n'est fait, nous nous dirigeons vers des désastres en matière de santé du personnel.

Aujourd'hui, certains collègues envisagent même de demander à changer d'équipe. Nous en sommes là, et pourtant la direction ne réagit pas.

Le poids des bacs, le choc des vertèbres....

Ras le bol de la stratégie des ilots qui ne vise qu'à diviser les salariés et à gagner toujours plus de productivité. Ras le bol des suppressions de postes sur la TOP. Les agents craquent en bout de top, avec des bacs de plus en plus lourds !

Sud exige une négociation sur la santé au travail, un poids maximum des bacs. Aujourd'hui les 18 kg sont largement atteints ! Autre problème, le taux d'utilisation en position debout dépasse les 82 % pour certaines équipes, voire atteint 100 % pour certains agents. Au diable les préconisations de la médecine de prévention !!!

Plus personne n'est prêt à accepter de détruire sa santé au travail. Plus personne n'est prêt à accepter la pression et l'infantilisation permanente.

Stop aux réflexions désobligeantes aux agents qui ont le malheur de s'asseoir 5 minutes sur le chantier pour une récupération légitime !

La boîte doit comprendre que « moins de récupération = plus d'arrêts de maladie ». Personne n'y gagne à long terme !

***La PIC est en place !
Les conditions de travail se dégradent !
Le manque d'emplois est évident !
Le flicage s'accroît !***

Méthode douteuse : Dernièrement, l'encadrement a constaté une erreur de chargement d'un camion. Un agent était soi-disant responsable de l'erreur. Résultat, immédiatement son nom a été affiché en indiquant qu'il était responsable d'une erreur. Après coup, il s'est avéré qu'il n'était pas responsable...C'est scandaleux. Erreur ou pas, il est inconcevable d'afficher le nom des agents. Après, l'employé du jour à MAC DO, c'est le mauvais employé du jour à La Poste.....

Que faut-il faire pour se faire entendre ?

Sud dépose des préavis toutes les fins de semaines. Faut-il aller plus loin ? Faut-il déposer des préavis de 59 minutes ? Faut-il déposer des préavis le dimanche ? Faut-il déposer des préavis sur les fériés en nuit ?

Nous lançons le débat pour les prochaines heures d'information. Nous lançons aussi le débat vers les autres organisations syndicales. En effet, le constat négatif de la situation sur la PIC est semble-t-il partagé par plusieurs syndicats.

Discutons, débattons en HIS et trouvons les moyens d'une riposte unitaire pour faire évoluer la situation.

Déni de justice. Le jugement de Rennes sur les 50 cts d'heures de nuit n'est pas passé inaperçu.

Les agents de nuit font des requêtes pour exiger le paiement rétroactif de ces heures. Il y a en effet une discrimination du fait de tarifs différents sur les mêmes plages horaires. La Poste refuse de prendre en compte le jugement. Elle fait appel ! Toujours jouer la montre plutôt que de payer, tel est son leitmotiv.

L'affaire continue et Sud étudie toutes les options juridiques possibles, nationalement comme localement.

Appréciation : Non aux objectifs chiffrés. Les pilotes ont maintenant des objectifs chiffrés en matière de volume d'objets. Sud est totalement opposé à la mise en place de tels objectifs et exige leur retrait des appréciations.

Nous ne sommes pas des flics : Pendant l'été, à notre grande surprise, de nouveaux cas sont apparus sur les formulaires de contrôle pour le quai. « Le chauffeur a-t-il ses chaussures de sécurité », le chauffeur a-t-il son plastron »... Sud est intervenu pour faire supprimer ces éléments. **La direction indique que c'est le rôle de l'encadrement et non des agents.**

Persona non grata.....

Des collègues de centres courriers avaient postulé lors du premier appel à candidature sur la pic sans être admis. Pour ce deuxième appel à candidature, bizarre...il semble que ces collègues n'aient pas eu le droit de postuler à nouveau.

Y aurait-il des personnes indésirables pour la PIC ?

Sud est intervenu auprès de la DOTC sur cette question. **En effet aucun texte légal ne prévoit cette clause.** Pas de réponse pour l'instant.

Maintien des heures de nuit en matinale : Les collègues de matinale constatent que l'accord sur le maintien des heures de nuit n'est pas appliqué. Après avoir interpellé la Direction, celle-ci fait état de problèmes d'interprétation des textes, doutant ainsi que les agents de matinale soient concernés par l'accord : « ils ne feraient pas assez d'heures de nuit dans l'année pour être considérés comme agents de nuit ». Le dossier est renvoyé au siège de la Poste. **Pour ce qui nous concerne, pas de doutes ! Tous les agents qui travaillent sur des heures de nuit sont concernés.**

Idem pour le maintien des heures de nuit pour les 22/6 et 2/4 passées en jour : La Direction confirme son choix de calculer les heures de nuit au prorata de l'année 2010. Cela implique que les agents en CM pendant cette période sont totalement lésés. Sud a demandé que les situations individuelles soient étudiées.

CHS-CT : Travaux de réfection du Centre

Un CHS-CT spécifique aux travaux a eu lieu le 24 août. La Direction a annoncé des travaux de réfection du circuit des eaux usées et des fosses du SNAG. En effet, le circuit des eaux usées pose problème depuis l'ouverture du Centre et il devenait urgent que des travaux soient effectués. Ils impacteront les quais 31/32/33.

Concernant le SNAG : avant l'installation du CTC à Orvault, le site était occupé par le garage de La Poste qui s'appelait le SNAG. Au moment de la mise en place du CTC en 1999, nous nous étions déjà inquiétés du fait que des fosses de récupération de produits pétroliers restaient dans le sous-sol du Centre de Tri. A l'époque, on nous avait assuré qu'il n'y avait pas de soucis. Nous apprenons à ce CHS-CT qu'un contentieux juridique existe depuis des années sur la question de ces fosses. **Nous aimerions en savoir plus** Dans l'immédiat, les travaux impacteront les quais départ 23 et 24.

Des travaux sont aussi prévus sur les portes 1 à 6. La porte 4 ayant été étayée et remise en service le 24 août.

Inondation du 22 août : La Direction fait état de pluies exceptionnelles ! Ben oui : les catastrophes, c'est toujours exceptionnel, mais on les évite en anticipant les mesures de sécurité....

Reste que la Direction indique qu'il n'y a pas de danger « sauf si cela tombe sur une machine »... Elle a alerté la DOTC d'un risque majeur !

Les travaux seraient prévus en octobre.



Elections CAP CCP CT : Le 18 octobre, les postiers-ères vont devoir voter pour élire leurs représentants.

Les dernières élections ont eu lieu en 2007 : 4 ans déjà ! Un petit retour sur notre activité

Pendant ces 4 années nous avons rempli notre rôle de syndicat avec le souci de représenter l'ensemble du personnel et de trouver un juste équilibre entre nos idées, la réalité locale et l'avis des agents.

Lors des négociations pour le passage en PIC, nous étions persuadés de la nécessité d'une action de grève à l'ouverture des négociations. Nous avons dû batailler contre vents et marées pour que cette grève ait lieu. Cela nous a valu parfois les sarcasmes de la Direction et une campagne anti-grève de la CFDT. Nous avons tenu bon, sûrs de notre cohérence, et imposé dans l'unité avec la CGT, **un rapport de force indispensable à de véritables négociations.** Nous restons plus que jamais persuadés que sans réel rapport de force, toute négociation se fait au rabais.

Quoiqu'il en soit, à chaque échéance capitale, comme le conflit des heures de nuit, la campagne sur les reprises d'ancienneté ou les multiples grèves et rassemblements du CTC, nous avons assuré notre rôle.

Durant ces années, il y a eu de nombreux problèmes locaux avec plus particulièrement l'échéance centrale, que représentaient les négociations CQC pour le passage en PIC.

Nous avons un leitmotiv à Sud : pas de négociations à froid sans grève. L'expérience nous a démontré que sans lutte la Direction négociera toujours à minima. C'est sur cette base que nous avons toujours travaillé ! Parfois c'est possible, parfois non, mais nous faisons toujours le maximum pour créer les conditions du rapport de force. C'est ce que nous avons fait en négociant le passage en pic, en informant immédiatement le

personnel (un tract à chaque audience, une AG à chaque audience), en étant transparents sur ce que nous revendiquons, en tenant compte des remontées des heures d'infos et aussi au moment crucial, en donnant au personnel par un vote démocratique conjointement avec la CGT le moyen d'exprimer son choix.

Aujourd'hui encore, l'action continue avec des résultats concrets, tant au niveau juridique (reprises d'ancienneté avec toutes les péripéties que vous connaissez) que sur les questions d'équité (tarif de l'heure de nuit où de multiples requêtes ont été effectuées et où une action en justice est en réflexion). N'oublions pas non plus les RE, les bonis, les compensations sans cesse remis en cause, qui nous contraignent à des luttes permanentes.

La grève de fin de semaine

Aujourd'hui, nous sommes en PIC, les problèmes sont légion (manque d'emplois, pressions managériales, séquençement d'activité inadapté etc..). Les multiples réunions avec les PIC déjà existantes nous ont ouvert les yeux sur les conditions de travail dans ces établissements.

Cela fait maintenant plus de 2 ans que nous déposons des préavis de grève. La Poste, après s'être engagée à ouvrir des négociations, est revenue sur ses engagements.

Nous avons souvent été critiqués par d'autres syndicats sur la modalité d'action de cette lutte et sur le côté « national » de cette action. Fort de l'expérience du conflit des nuiteux, nous savons que ce serait long, nous savons aussi qu'il ne faut rien lâcher !

A chaque intervention locale, la Direction se retranche derrière les directives nationales.

Il est donc de plus en plus nécessaire d'unir les forces des 40 PIC dans l'unité syndicale pour arracher des droits, nos droits !

Continuer l'action juridique.

Nous avons dû nous former, être capables d'intervenir en justice face à une direction qui ne respecte rien !

Les questions de reprises d'ancienneté ont été l'élément central de ces actions en justice avec des résultats concrets pour les agents qui nous ont fait confiance. Cela, même si les directions jouent la montre et utilisent toutes les possibilités pour retarder les choses, ce qui parfois décourage les agents. **Là aussi, il faut tenir bon, ne pas négocier au rabais pour gagner du temps.** C'est ce que nous avons fait avec succès. C'est ce que nous continuons à faire !

En effet, seulement une petite partie des postiers contractuels est rentrée dans ses droits. Beaucoup n'ont pas encore fait les démarches nécessaires pour exiger de la Poste de retrouver leurs droits et il est urgent qu'ils le fassent ! En effet, dès 2013, les règles judiciaires vont changer.

Nouveau site Sud : Nous avons maintenant un nouveau site internet. Un piratage de notre site départemental nous a contraints à tout refaire pendant l'été. Vous pouvez le visiter à l'adresse suivante : <http://www.sudptt44.org> . Vous y trouverez l'actualité locale, sur la PIC et tous les autres secteurs de la Poste. De la documentation sur vos droits, **le dernier guide pratique sur les arrêts de maladie à La Poste. Toujours utile...**

Info pratique : Les guides pratiques SUD 2011 sont arrivés. Ils reprennent l'essentiel des droits des agents. C'est un outil indispensable pour chaque agent pour faire respecter ses droits, contactez nos militant-es si vous souhaitez vous en procurer un.

Mutuelle santé : Sud signe l'accord.

Rappelons que la loi imposait un accord syndical pour la mise en place d'une prise en charge d'une partie des cotisations mutuelles des fonctionnaires. **Sans accord, exit la participation de la Poste et bonjour les tarifs exorbitants !**

Certes, nous avons sur ce dossier de nombreux désaccords (grosso modo les mêmes que l'organisation syndicale majoritaire à la Poste qui a décidé de ne pas signer) et nous pensons que la Poste n'est pas allée assez loin dans la prise en charge et l'équité entre cadres et non cadres.

Pour autant, nous avons signé cet accord afin que les fonctionnaires ne passent pas à côté d'un gain de pouvoir d'achat au moment où la conjoncture est de plus en plus insupportable pour tous.

Maintenant, à vous de voter !

Chaque voix comptera. Nous avons en 2007 obtenu la majorité sur le Centre à 1 voix près!

La Direction, entre autre, attend avec impatience une baisse de Sud.

Elle ne le cache même plus, même si elle le dit avec humour, « qu'elle œuvre pour rééquilibrer les forces sur la PIC !!! »

Alors, nous comptons sur vous !